

Le petit Romain

Édition février 2017

Vol. 17 No 1

Saint-Pierre-lès-Becquets

DIRE VRAI, FAIRE BIEN

Vision d'avenir!

LE MOT DU MAIRE

La nouvelle année 2017 est la 345^e année de la seigneurie Lévrard-Becquet... Espérons que dans cinq (5) ans, un comité organisateur sera en place pour célébrer le 350^e anniversaire de notre fondation... Souvenons-nous des fêtes mémorables du tricentenaire en 1972!

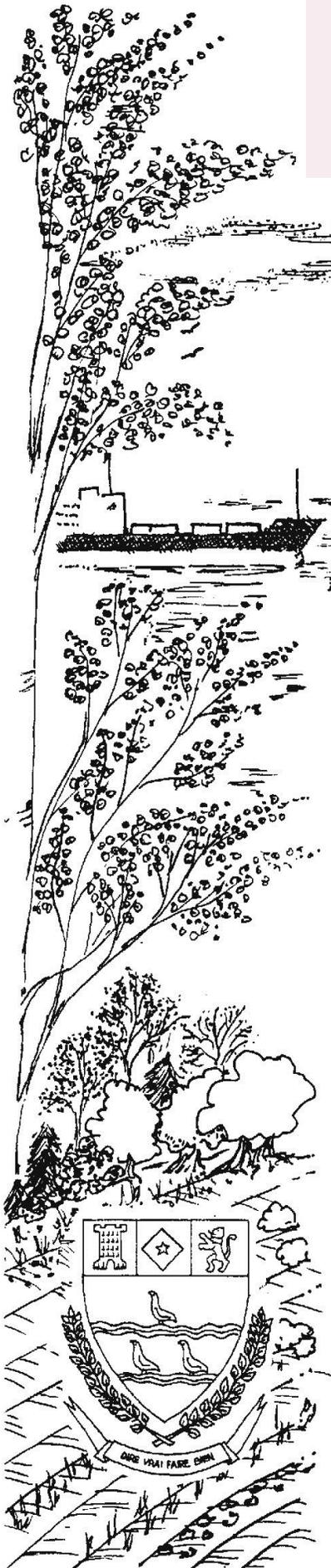
Le projet de fibre optique sur tout le territoire de la MRC Bécancour (12 municipalités) progresse rapidement et à la mi-mars, une assemblée publique d'information sera tenue à Saint-Pierre sur ce projet... La date et le lieu de cette rencontre seront mentionnés dans votre compte de taxes municipales 2017 qui sera posté à la fin de février... Pour financer ce projet évalué à environ 15 millions de dollars, un tarif annuel de 48,00 \$ par bâtiment sera chargé en 2017... Internet haute vitesse, c'est l'avenir!

Avis aux intéressés (es), les élections municipales pour un nouveau mandat de quatre (4) ans se tiendront le 5 novembre prochain comme partout au Québec... Je vous informerai cet été sur ma décision de demander un renouvellement de mandat; entre-temps, le conseil municipal est concentré sur l'avancement du projet d'assainissement des eaux usées et la mise en normes du système de réfrigération de l'aréna et fait pression sur les autorités scolaires pour la réfection de la piscine intérieure de l'école secondaire Les Seigneuries fermée depuis septembre dernier suite à un bris majeur.

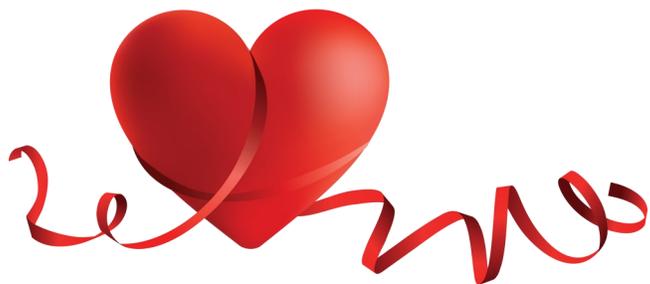
Bienvenue à nos assemblées publiques mensuelles qui se déroulent le premier mardi du mois, à compter de 19 : 30.

Au plaisir de vous servir et de vous représenter!

Yves Tousignant, Maire
ytousignant60@hotmail.com
Bureau: (819) 263-2622



À noter.....	3
Infos municipales.....	4
Résumé des décisions du conseil municipal.....	5
Taxation 2017	9
Prévision budgétaire 2017.....	14
Programme triennal en immobilisations 2017-2019	15
Rapport permis 2012-2016.....	17
Centre d'action bénévole	18
Aréna	19
Salle d'entraînement	20
Bibliothèque	21
Comité des Loisirs.....	23
Société d'histoire et de généalogie	24
Premier répondant	26
FADOQ.....	27
Horaire des collectes	29
Nouveaux arrivants.....	30
Transport des personnes.....	30
Publicités.....	31
Divertissement.....	34
Calendrier	35
Souper reconnaissance.....	36



À NOTER:



Si vous désirez envoyer une publicité ou un texte pour le journal, vous pouvez le faire par courriel à: municipalite@st-pierre-les-becquets.qc.ca

Si vous avez des questions ou des commentaires, adressez-vous à la municipalité en téléphonant au 819 263-2622



Il est **important de faire parvenir vos articles avant les dates de tombée**, en personne ou par courriel, au bureau municipal.

DATES DE TOMBÉE 2017

DATES DE TOMBÉE	DATES DE PARUTION
13 mars	6 avril
15 mai	1 ^{er} juin
13 juillet	3 août
11 septembre	5 octobre
8 novembre	7 décembre

TARIF DE PUBLICATION

Page entière:	40 \$
Une demi-page:	25 \$
Un quart de page:	17 \$
Carte d'affaire:	10 \$

La politique du petit Romain vise à produire un journal de qualité en appliquant les règles de l'Office de la langue française. Il se peut que certaines phrases de votre article soient corrigées sans en modifier le sens du texte. N. B.: à la demande de certains commerçants, les publicités ne seront plus corrigées.

INFOS MUNICIPALES

Horaire du bureau municipal

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
de 13 h à 16 h 30

Site Internet :

www.st-pierre-les-becquets.qc.ca

Courriel :

municipalite@st-pierre-les-becquets.qc.ca

Téléphone : 819 263-2622

Suivez-nous sur Facebook!

Matières résiduelles

La prochaine cueillette des encombrants aura lieu le mardi **7 mars 2017**.

Le dépôt pour les résidus domestiques dangereux (RDD) ainsi que le bac pour la récupération du matériel électronique sont situés à la caserne incendie. La collecte a lieu de 13 h à 17 heures.

Stationnement hivernal

Selon l'**article 7** du règlement numéro 2000-95 : Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule routier sur un chemin public entre 23 heures et 7 heures du 1er novembre au 15 avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

L'**article 9** dit que : Quiconque contrevient à cet article du présent règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende de trente dollars (30 \$).



Déneigement

Pour informations ou plaintes concernant le déneigement:

Si vous demeurez sur la route 218 ou sur la route Marie-Victorin, vous devez communiquer avec le ministère des Transports au 819 293-4488.

Si vous demeurez ailleurs dans la municipalité, vous devez téléphoner au bureau municipal au 819 263-2622.

Calendrier des séances

Tel que le prévoit le *Code municipal du Québec*, le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires qui se tiennent le premier mardi de chaque mois à 19 h 30 :

10 janvier	4 juillet
7 février	1 ^{er} août
7 mars	5 septembre
4 avril	3 octobre
2 mai	14 novembre
6 juin	5 décembre

Taxation et perception

Vous pouvez acquitter le paiement de votre compte de taxes municipales en déposant le montant au bureau municipal avant les dates limites. Vous pouvez aussi déposer trois chèques encaissables aux dates d'échéances. De plus, vous avez la responsabilité de payer vos taxes

dans toutes les caisses Desjardins (# SIPC 226) et par Accès D (# de la municipalité: 38065 suivi de votre # de matricule sans les zéros de la fin). **Les reçus seront postés sur demande seulement.**

Nous vous rappelons que si votre compte est égal ou plus élevé que 300 \$, vous pouvez l'acquitter en trois versements égaux.

Les dates d'échéances sont les **30 mars**, **30 juin** et **30 septembre**. Si vous avez besoin de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 819 263-2622.



Résumé des décisions du conseil municipal

1^{er} novembre 2016

Embauche d'une agente de bureau, réceptionniste (congé de maternité)

Le comité de sélection recommande la candidature de madame Mylène Houle, en p o s t e jusqu'au 3 janvier 2018.

Absence d'une élue / Loi sur les référendums

Le conseil accorde un délai de grâce de 30 jours (absence) à la conseillère no 6 madame Louise Lemay pour éviter une élection partielle.

Signataires des chèques

Monsieur Guy Lupien, conseiller, a été ajouté comme signataire des chèques en remplacement de madame Louise Lemay qui a remis sa démission comme conseillère.

Appui à la régionalisation en sécurité civile

Le conseil municipal est favorable à une mise en commun des ressources entre les municipalités en matière de sécurité civile avec délégation au Service incendie régional de la MRC Bécancour.

Publicité dans la 2^{ème} édition du Guide secours et prévention

Le conseil autorise l'achat d'une publicité qui annoncera les services de l'aréna, de la salle d'entraînement ainsi que les cours de boxe.

Colportage

Nous émettons des permis de colportage aux entreprises après avoir reçu les documents obligatoires les concernant ainsi que leur paiement.

Par contre sachez que les compagnies qui obtiennent ces permis ne sont en aucun temps mandatées par la municipalité pour vendre leurs produits. En tout temps, si les règles de l'art de la vente ne sont pas respectées, n'hésitez pas à nous en informer (819 263-2622).

Vous êtes en droit de demander à voir leur permis qui doit être signé par la directrice générale. Les heures autorisées pour le colportage sont de 10 h à 20 h.

Il est primordial que vous soyez respectés.

Souper des Premiers répondants

Le conseil autorise les Premiers répondants à utiliser un budget maximal de 180 \$ pour tenir un souper reconnaissance (30 \$/ personne).

Subvention - aide à l'amélioration du réseau municipal (PAARRM)

Le conseil approuve les dépenses pour les travaux effectués dans le rang St-Charles Ouest (ponceau), pour un montant subventionné de 11000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Mandat pour le déneigement à la station de chloration

La Ferme Maroniel SENC a le mandat de déneigement pour la saison 2016-2017, pour une somme de 2000 \$ plus taxes.

Demande de modification des règlements d'urbanisme

Sur recommandation du comité consultatif d'urbanisme, l'aménagiste doit préparer les modifications aux règlements d'urbanisme en collaboration avec l'inspecteur en bâtiment.

Remplacement de vitre thermos / aréna

Les 3 vitres thermos au coût de 610 \$ plus installations seront changées.

Frais de location à la Fabrique

La location de l'église pour chaque concert se fait au montant de 100 \$.

Frais de déplacement pour le GalArt

Tenu le 17 novembre à Saint-Léonard d'Aston, le conseil autorise les frais de déplacement.

Représentants officiels au Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie.

Le conseil nomme monsieur Michel J. Dussault, conseiller, à titre de conseiller représentant et madame Francine Bergeron à titre de responsable de la bibliothèque municipale.

21 novembre 2016

Demande d'aide financière du Centre Saint-Laurent (éducation aux adultes)

D'après une demande de commandite pour leur soirée bingo du 3 décembre 2016 pour financer leurs activités étudiantes, le conseil accepte de contribuer avec 100 \$ de service (soit une heure de glace à l'aréna ou un abonnement de trois mois à la salle d'entraînement).

Demande d'aide financière des Chevaliers de Colomb (2 décembre 2016)

Dans le cadre de leur soirée bénéfice du 2 décembre 2016, le conseil accepte de contribuer avec 100 \$ de service (soit une heure de glace à l'aréna ou un abonnement de trois mois à la salle d'entraînement).

Décès de monsieur Émilien Tousignant (ancien conseiller municipal)

Une messe a été défrayée par la municipalité (25 \$) ainsi qu'un don à la Fabrique (100 \$).

Demande d'exclusion adressée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant l'agrandissement du périmètre d'urbanisation de la municipalité (projet assainissement des eaux usées)

La municipalité dépose auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec une demande d'exclusion de la zone agricole de l'emplacement visé à la demande aux fins d'agrandissement de son périmètre d'urbanisation.

Achat de tables et de chaises à la salle Jean-Marcel Vézina (aréna)

Achat de 12 tables et de 72 chaises pliantes pour un montant approximatif de 2 000 \$ plus les frais de livraison.

Recertification des monitrices à la piscine

4 monitrices auront une recertification au montant approximatif de 95 \$ par monitrice.

Demande pour achats de livres à la bibliothèque

Le conseil refuse, mais il prévoit que les subventions 2017 serviront à acheter des nouveautés en librairie ou pour d'autres projets de la bibliothèque.

6 décembre 2016

Autorisation de paiement—Tremblay Bois Migneault Lemay, cabinet d'avocats (Service de Première Ligne)

Paiement de 950,39 \$ taxes incluses autorisé (forfait annuel)

Autorisation de paiement— Tremblay Bois Migneault Lemay, cabinet d'avocats (avis juridique)

Paiement de 1 604,73 \$ taxes incluses autorisé

Adhésion- Réseau d'Information Municipale

Adhésion au bulletin pour une période d'un an au coût de 275 \$ plus taxes pour les élus

Remerciements / démissions des conseillères Louise Lemay et Louise Hudon

En date du 6 novembre dernier, il y a eu annonce de leurs démissions et remerciements pour leur implication remarquable au niveau de la politique familiale et des aînés et de l'organisation d'activités récréotouristiques.

Honoraires / célébrant (mariage civil)

Le 17 novembre dernier, un mariage civil a été célébré par le maire dans la salle du conseil municipal entre madame Élisabeth Guilbert et Martin Manseau de Saint-Paul. Un montant de 100 \$ accordé au célébrant a été versé comme cadeau de retraite à l'abbé Louis-Paul Deshaies.

Changement d'une date au calendrier des séances 2017

Étant donné les élections du 5 novembre 2017, la séance du conseil se fera donc le deuxième mardi du mois, le 14 novembre.

Formation d'une première répondante (mise à niveau PR 3)

Mariane Lemelin a suivi une formation à Princeville le 7 et 14 décembre dernier. Les frais de déplacements et de repas ont été remboursés sur pièces justificatives et selon la politique.

Débroussaillage du Groupement Forestier de Nicolet-Yamaska Inc.

Ils offrent gratuitement un entretien manuel de la plantation située à la station de chloration de Ste-Sophie-de-Lévrard. Qu'un revenu de bois vendu nous sera émis par le Groupement Forestier de Nicolet-Yamaska Inc. d'environ 800 \$.

Promesse d'achat à madame Lucie Brisson (bassins d'assainissement des eaux usées)

Afin de construire des bassins de rétention, la municipalité procède à la promesse d'achat pour le lot 53 au prix de 20 000 \$ incluant tous les frais d'arpenteurs et notariés auprès de madame Lucie Brisson.

Annulation d'une facture (Yves Dumoulin)

La facture de monsieur Yves Dumoulin (bris d'eau en 2015) sera annulé au montant de 3 900,50 \$ conditionnellement à ce que toutes les servitudes de travail soient signées pour le réseau d'aqueduc principal pour les trois plages.

Demande d'aide financière pour l'album des finissants de l'école secondaire les Seigneuries

Les étudiants responsables de l'album des finissants sollicitent une contribution financière de la municipalité. Le conseil contribue en publicité en prenant une 1/2 page, au coût de 150 \$ taxes incluses.

Aide morale et logistique au comité de la fabrique

Un comité pour l'utilisation des bâtiments religieux a été créé dont 5 citoyens de la municipalité en sont membres. Le conseil appuie le comité consultatif pour l'utilisation des bâtiments religieux avec un soutien logistique.

22 décembre 2016

Demande à portée collective de la MRC de Bécancour afin d'autoriser des usages résidentiels en zone agricole

La MRC transmettra à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, une demande à portée collective afin d'autoriser des usages résidentiels en zone agricole.

Adoption des prévisions budgétaires 2017 et du programme triennal des dépenses en immobilisations

Les membres du conseil ont élaboré un budget. Le conseil adopte les prévisions budgétaires 2017 telles que présentées.

Adoption du Règlement no 2016-199 «Taxation 2017»

Le présent règlement entrera en vigueur suivant la loi. L'envoi des comptes de taxes municipales 2017 se feront à la fin février.

TAXATION 2017

ATTENDU qu'en vertu du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.-27.1), la municipalité peut imposer des taxes par voie de règlement;

ATTENDU que l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1) prescrit les délais pour les versements des taxes foncières;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné par le conseiller Jean-Lorrain Lafond à la séance ordinaire du 1er novembre 2016;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :

**PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MICHEL J. DUSSAULT
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER JEAN-LORRAIN LAFOND**

Il **EST RÉSOLU** que soit adopté, statué et décrété ce qui suit :

ARTICLE 1

Les taux de taxes et de compensations pour l'exercice financier 2017 sont établis comme suit :

Taxe foncière générale

-Taxe foncière générale 0,91 \$ par 100 \$ d'évaluation

Service de la dette

Le taux pour les règlements d'emprunt concernant la mise aux normes de l'alimentation en eau potable (station de chloration) R#2004-112 et R#2005-117 est établi comme suit :

-Service de la dette 0,0346 \$ par 100 \$ d'évaluation

Service de la fibre optique

Afin de pourvoir au remboursement de la quote-part de la fibre optique de la MRC de Bécancour, la compensation annuelle suivante s'applique à tous les propriétaires de chalet, de résidence, de commerce, d'industrie et de bâtiment construit sur un terrain boisé où le service est disponible :

Fibre optique 48,00 \$ par bâtiment

Compensations**Matières résiduelles**

Afin de payer le service de l'enlèvement, du transport et de la disposition des ordures ménagères ainsi que la récupération, la compensation suivante s'applique à tous les propriétaires d'immeubles desservis :

-Chalet usager	66,25 \$ par
-Résidence usager	132,50 \$ par
-Garage usager	132,50 \$ par
-Commerce usager	132,50 \$ par
-Immeuble à logements résidentiels	maximum 1 258,75 \$**

**** à l'exception des immeubles gouvernementaux**

Service d'égout

Pour tous les propriétaires d'immeubles desservis par le service d'égout, la compensation suivante s'applique :

Égout 30 \$ par usager desservi

Service d'aqueduc

Pour tous les propriétaires d'immeubles desservis par le réseau d'aqueduc, la compensation se répartit selon le mode de tarification suivant :

-Résidence	185 \$ par usager
-Chalet	185 \$ par usager
-Mini-ferme	80 \$ par usager

TAXATION 2017

-Serre domestique	105 \$ par serre
-Serre commerciale	80 \$ par serre
-Petit commerce	180 \$ par usager
-Garage	180 \$ par usager
-Résidence–commerce (adjacent)	280 \$ par usager
-Commerce	280 \$ par usager
-Hôtellerie–restauration-alimentation	360 \$ par usager
-Résidences communautaires (sans cuisine individuelle) par chambre et par cuisine communautaire	80 \$ / chambre
Agriculture (ferme animalière)	540 \$ par usager
-Agriculture (ferme céréalière)	315 \$ par usager
-Béton Crête div. Fleuve inc. (compteur d'eau)	1 300 \$
-Paniers P & P (compteur d'eau)	1 300 \$

Service d'éclairage de rue (taxe de secteur)

Voici les tarifs pour le service d'éclairage de rue :

Pour les numéros civiques :

-570, 572, 573 et 579 route Marie-Victorin	30 \$ par usager
-556, 557, 561 et 562 route Marie-Victorin	40 \$ par usager
-594, 596 et 597 route Marie-Victorin	53 \$ par usager

POUR LES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES DE SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS DES-SERVIS PAR SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD

Voici les tarifs pour l'égout et pour le service d'éclairage

- Égout	55 \$ par usager
- Réserve financière pour projet d'assainissement des eaux	65 \$ par usager
- Lumière de rue	25 \$ par usager

Pour les numéros civiques :

- Lot 218-P, 273 rang Ste-Cécile
- Lot 217-P, 279 rang Ste-Cécile

ARTICLE 2

Taux d'intérêt sur arrérages

À compter du moment où les taxes et compensations deviennent exigibles, les soldes impayés portent intérêt au taux annuel de dix-huit pour cent (18 %).

ARTICLE 3

paiement

Les modalités de paiement mentionnées ci-dessous s'appliquent :

Moins de 300 \$

Tout compte de taxes ou de compensations dont le total n'atteint pas 300 \$. Ils doivent être payés en un seul versement, au plus tard le 30^e jour qui suit l'expédition du compte, soit le 30 mars 2017.

Plus de 300 \$

Tout compte de taxes ou de compensations dont le total est supérieur à 300 \$: le débiteur a le droit de les payer, à son choix, en un versement unique ou en trois versements égaux.

Les dates prévues pour les trois versements égaux de taxes (lorsque le compte est supérieur ou égal à 300 \$) sont les suivantes :

<u>1^{er} versement:</u>	30 mars 2017
<u>2^e versement:</u>	30 juin 2017
<u>3^e versement:</u>	30 septembre 2017

ARTICLE 4

Paiement exigible

Relativement à l'article 252 de la Loi sur la Fiscalité municipale, le conseil décide que lorsqu'un versement de taxes n'est pas fait dans le délai prévu, seul le montant du versement échu est alors exigible.

ARTICLE 5

comptes de taxes supplémentaires

Les comptes de taxes supplémentaires découlant d'une modification au rôle d'évaluation doivent être payés en un versement unique. Toutefois, lorsque le total des taxes foncières est égal ou supérieur à

300 \$, celles-ci peuvent être payées, au choix du débiteur en un versement unique ou au plus tard le trentième jour qui suit l'expédition du compte. Le deuxième versement doit être effectué au plus tard le quatre-vingt-dixième jour suivant la date du premier versement. Le troisième versement doit être effectué au plus tard le quatre-vingt-dixième jour suivant la date du deuxième versement.

ARTICLE 6

Chèque sans provision et envoi postal recommandé

Lorsqu'un chèque est remis à la municipalité et que le paiement est refusé par l'institution financière, des frais d'administration de vingt dollars (20 \$) seront réclamés au tireur du chèque, en sus des intérêts exigibles. Ceux qui recevront un envoi postal recommandé pour leurs taxes impayées, des frais de 15 \$ seront réclamés.

ARTICLE 7

Lecture

Ce règlement a été lu à la séance extraordinaire du 22 décembre 2016.

ARTICLE 8

Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur suivant la loi.

PRÉVISION BUDGÉTAIRE 2017

Revenus

Taxes	1 341 772 \$
Paiements tenant lieu de taxes	88 970 \$
Quotes-parts	17 395 \$
Transferts	63 632 \$
Services rendus	277 932 \$
Imposition de droits	22 000 \$
Intérêts sur arrérages	9 500 \$
Intérêts sur placements	4 000 \$

		1 825 201 \$
--	--	---------------------

Dépenses

Administration générale	410 918 \$
Sécurité publique	296 144 \$
Transport	331 841 \$
Hygiène du milieu	342 798 \$
Santé et bien-être	7 070 \$
Aménagement, urbanisme et développement	94 194 \$
Loisirs	430 614 \$
Culture	98 282 \$
Frais de financement	13 142 \$

		2 025 003 \$
--	--	---------------------

Excédent de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	-199 802 \$
--	--------------------

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Ajouter (déduire)

Immobilisations

Amortissement	248 583 \$
---------------	------------

		248 583 \$
--	--	-------------------

Financement

Financement à long terme (ass. eaux)	701 653 \$
Financement subvention (programme PRIMEAU)	675 854 \$
Remboursement de la dette à long terme	-39 485 \$

		1 338 022 \$
--	--	---------------------

Affectations

Activités d'investissement	-1 515 657 \$
Surplus accumulé	128 854 \$
Surplus accumulé affecté	0 \$

		-1 386 803 \$
--	--	----------------------

Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0 \$
---	-------------

POUR L'ANNÉE 2017

Équipements		Contributions totales municipales
Perceuse portative au diamant		3 350 \$
Pompe submersible		1 050 \$
Poubelles	10 330 \$	
Subvention	6 909 \$	3 421 \$
Mairie - bâtiment		
Toiture (tôle)		42 500 \$
Télévision salle mairie		2 500 \$
Enseignes de secours		2 550 \$
Voirie		
Terre-plein rue Narcisse- Beaudet		
Bancs de parc (2) + pavé		5 000 \$
Aménagement affiche électro- nique		
Affiche Le Relais	300 \$	
Pierres pour l'affiche	3 100 \$	
Blocs	1 000 \$	
Aménagement affiche électro- nique	350 \$	4 750 \$
Ponceau Lavigne enrochement		50 000 \$

PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2017-2019

Aréna

Luminaires extérieurs 3 550 \$

Loisirs

Vélos aquatiques 13 000 \$

Subvention 13 000 \$

Participation municipale 0 \$

Rue Narcisse-Beaudet

Luminaires 30 000 \$

Bibliothèque

Agrandissement de la bibliothèque 460 000 \$

Subventions gouvernementales 306 667 \$

Participation municipale 153 333 \$

Assainissement des eaux usées

Achat de terrain 20 000 \$

Arpenteur 5 000 \$

Notaire 800 \$

*Ingénieur (fin de mandat) 21 462 \$

*Conception plans et devis 1 330 245 \$

Subvention - programme PRIMEAU (50%) 675 854 \$

Participation municipale - Financement à long terme 701 653 \$

*subvention à 50 %
PRIMEAU

PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2017-2019

POUR L'ANNÉE 2018

Rue Siméon-Charland

Lumière de rue
(1) 3 500 \$

Pavage de la phase 1 25 000 \$

Assainissement des eaux usées

Coût des travaux 13 000 000 \$

Subvention gouvernementale (95 %) 12 350 000 \$

Participation municipale - Financement à long terme 650 000 \$

Parc Lelaidier

Panneau d'interprétation parc Tomaterie 1 500 \$

POUR L'ANNÉE 2019

Cession de terrain - Centre de la petite enfance

Valeur du terrain 20 000 \$

RAPPORT DES PERMIS ÉMIS 2012-2016 (SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS)

ANNÉES	NOMBRE	VALEUR
2012	36	983 100 \$
2013	32	834 500 \$
2014	59	918 700 \$
2015	99	1 620 500 \$
2016	101	3 184 350,00 \$

Martin Miron

Inspecteur en bâtiments

MRC Bécancour



Le 29 novembre dernier, à la salle Louis-Baribeau de Gentilly, plus de cent personnes se sont déplacées par une journée pluvieuse pour prendre des informations relatives à la protection de leurs droits en cas d'incapacité, d'incapacités de toutes sortes.

En collaboration avec le Centre d'Action Bénévole (CAB) de la MRC de Bécancour, le comité des usagers de Bécancour-Nicolet-Yamaska avait invité Me Paul Brunet du Conseil pour la Protection des Malades (CPM) pour l'occasion. Pourquoi faire un mandat de protection? Qu'est-ce qu'un mandat d'incapacité comme on l'entend souvent? Que peut-il nous arriver si notre état de santé nous rend moins capable ou incapable de prendre des décisions ou d'agir pour nous-mêmes? Quelle différence y a-t-il entre le mandat de protection et le mandat en cas d'incapacité? Voilà autant de questions, d'exemples présentés ou soumis par les participantes et participants à la rencontre.

La présentation de Me Brunet s'est étalée sur plus de 90 minutes, de grand intérêt, de grande actualité. Les participantes et participants ont appris qu'il n'y a pas d'âge pour préparer un mandat de protection permettant ainsi de nommer une ou plusieurs personnes pour prendre des décisions en leur nom, permettant aussi de prévoir leurs pouvoirs et leurs responsabilités pour administrer leurs biens... Cette procuration devient cependant invalide si on est déclaré inapte... une personne est considérée comme légalement inapte lorsque son état de santé la rend incapable de prendre des décisions ou d'agir pour elle-même.

La deuxième partie de la rencontre a permis aux gens de la région de voir l'importance de s'occuper des droits des personnes résidentes en hébergement dans les différents centres du territoire, dont celui de Romain-Becquet, à Saint-Pierre-les-Becquets. Le comité de résidents, représentant les résidents, renseignant et faisant la promotion des droits des résidents et travaillant en collaboration avec la direction et le personnel du centre pour l'amélioration continue des soins et services est à la recherche urgente de membres pour relancer son fonctionnement. Toute personne ayant une certaine disponibilité, de l'empathie pour les personnes âgées, un désir de collaborer avec le personnel et la direction du centre Romain-Becquet peut rejoindre une des personnes suivantes : Ginette Boisvert, présidente du comité des usagers de Bécancour-Nicolet-Yamaska au 450-568-3670 ou Huguette C. Baribeau, trésorière du comité de BNY au 819-298-2316.

Le comité des usagers de Bécancour-Nicolet-Yamaska remercie le Centre d'Action Bénévole de la MRC de Bécancour pour sa grande et précieuse collaboration lors des dernières activités relatives aux droits des usagers des services de santé. Des remerciements particuliers s'adressent à mesdames Nathalie Pépin et Suzanne Boucher.

Ginette Boisvert.

Horaire du patinage libre à l'aréna St-Pierre-les-Becquets

Jours	Heures	Clientèle	Coût
Lundis	16 h 30 à 17 h 45	Pour les 50 ans et plus	3 \$
Jeddis Desjardins	16 h 30 à 17 h 45	Pour les «Tout-Petits» 1/2 glace – patinage libre 1/2 glace – hockey libre	Gratuit
Vendredis	17 h 30 à 18 h 45	Tous	2 \$ 5 ans et moins, gratuit

Horaire du hockey libre à l'aréna St-Pierre-les-Becquets

Mardis	16 h 30 à 17 h 45	15 ans et plus	4 \$
--------	-------------------	----------------	------



Un nouvel aménagement



Pour toutes les occasions :

Réservation groupe de 30 personnes et +

Banquet sur place, chaud ou froid

Brunch du dimanche



Pour vos réunions :

Équipement pour projection



Notre cuisinière,

M^{me} Hélène Larivée

et son personnel vous attendent !

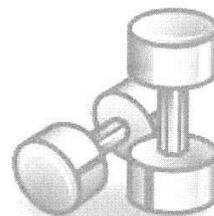
Aréna St-Pierre-les-Becquets
185, Route 218
Saint-Pierre-les-Becquets, G0X 2Z0

Yvon Crochetière, directeur

**Réservations au
(819) 263-2466**



Salle d'entraînement Les Seigneuries



* Nouvel horaire

Horaire (à partir du 3 octobre 2016)

	Heure ouverture	Heure fermeture
Lundi au vendredi	16 h	20 h
Samedi	10 h	15 h

Tarifcation

	Régulier	50 ans et plus	Étudiant
À la fois	8 \$	6 \$	6 \$
1 mois	40 \$	30 \$	30 \$
3 mois	105 \$	80 \$	80 \$
6 mois	200 \$	150 \$	150 \$
1 an	225 \$	175 \$	175 \$

*prix taxes incluses

* Important

La salle d'entraînement sera fermée
pour la période estivale 2017 :

du 26 juin au 21 août 2017

Pour information :

819 263-2622



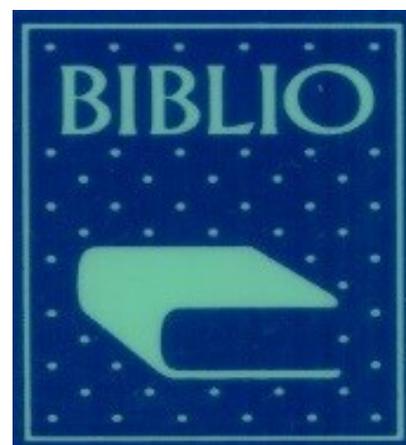
VOTRE BIBLIOTHÈQUE

LUNDI: 14 h à 16 h
 MARDI : 14 h à 16 h et 18 h à 20 h
 MERCREDI : 14 h à 16 h et 18 h à 20 h
 VENDREDI : 17 h à 19 h
 SAMEDI : 10 h à 12 h
 Téléphone : 819 263-0797

www.mabibliotheque.ca

biblio086@reseaubibliocqlm.qc.ca

www.facebook.com/bibliolesbecquets



Depuis trois ans, la bibliothèque se démarque dans sa communauté.

	Revenus : Subventions et aide financière	Nombre de prêts
2014	23 685 \$	10 293
2015	28 325 \$	10 429
2016	29 835 \$	13 108 (+25,7%)

Quelques chiffres

Parmi les **subventions** reçues en 2016, soulignons:

PNHA (programme Nouveaux Horizons pour les aînés): 24 285 \$ pour le projet : «souvenirs et des découvertes tout en confort» - gouvernement fédéral : agrandisseurs électroniques—banquettes (coin café) - CD-DVD pour aînés.

Alcoa-Action : 3 000 \$: «nettoyage des livres et pose d'une nouvelle cote de couleur par catégorie de livres » : implication des employés d'Alcoa dans la communauté sous la direction de M. Luc Houle. MERCI!

MERCI à nos **partenaires fidèles et enthousiastes en 2016:**

D'abord et avant tout... les citoyens...Merci d'être là!

Caisse Desjardins Lévrard-Becquets-Rivière du Chêne : 500 \$ pour l'achat de livres à grands caractères;

Chevaliers de Colomb, section locale: 528,50 \$ pour l'achat de livres à grands caractères;

Mission tout-petits de Bécancour et Sourilire (heures du conte);

Centre d'action bénévole Bécancour—Coup de cœur intergénérationnel: subvention de 150 \$ en animation

Olin Canada: 200 \$ pour le club de lecture d'été jeunes;

Député Martel (Québec): 100 \$ pour le club de lecture d'été jeunes;

Réseau Biblio CQLM;

Municipalité St-Pierre-les-Becquets.

Merci également à: Archambault—BuroPro Victoriaville et Renaud-Bray pour les commandites reçues (cartes-cadeaux ou livres donnés) et les journées littéraires.



D'autres partenaires:

École La Nacelle de St-Pierre-les-Becquets;

Résidence Des-Jardins-les-Becquets;

Centre d'hébergement Romain-Becquets;

Metro Deschaillons (projet cannettes);

Panier P & P (cannettes) et tous ceux qui contribuent d'une façon ou d'une autre à ce projet... MERCI! Votre contribution fait une différence! En 2016, nous avons amassé 600 \$ qui nous ont permis d'acheter de beaux livres pour la bibliothèque! MERCI!



DE NOMBREUX PRIX RECONNAISSANCE ONT JALONNÉ LE PARCOURS DE LA BIBLIOTHÈQUE PARTICULIÈREMENT EN 2016

Prix distinction—volet gestion (1^{re} place) - prix du Réseau Biblio CQLM (assorti d'un montant de 500 \$ dans une librairie);

Prix distinction—volet réalisation (3^e place) - projet Lire et faire lire—prix Réseau Biblio CQLM (assorti d'un montant de 100 \$ dans une librairie);

Fonds Jeunesse CDJL (1^{re} place— pour les municipalités de moins de 2000 habitants): pour le projet intergénérationnel: «Allumer des étoiles dans les yeux de nos aînés»: s'adresse à toutes les bibliothèques rurales du Québec affiliées à un Réseau Biblio (Un montant de 1000\$ est associé à ce prix pour l'achat de livres pour les jeunes). Le projet sera réalisé en 2017.

NOUVEAUTÉS

Sur les berges du lac Brûlé, t. 3 de Colette Major-McGraw

Il était une fois à Québec, t. 2 de Michel Langlois

L'espoir des Bergeron, t. 1 de Michèle B. Tremblay

Il suffit de dix respirations de K.A. Tucker

La 14^e colonie de Steve Berry

Sous les cieux de Québec—météo d'Yvon Desloges

Péril sur le fleuve de Daniel Lessard

Miss Pérégrine et les enfants différents (jeunes: 8+)

Le BGG—le bon gros géant de Roald Dahl (jeunes : 8+)

800 blagues de Toto

Et.... plein d'autres nouveautés pour tous!



TOUTE L'ÉQUIPE DE LA BIBLIOTHÈQUE VOUS DIT : MERCI!



Assemblée générale annuelle

Les administrateurs du comité des loisirs de St-Pierre-les-Becquets invitent la population à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu **le lundi 27 mars 2017 à 19 h 30, à la salle municipale**. Il nous fera plaisir de vous accueillir et de recevoir, par le fait même, vos suggestions d'activités pour la prochaine année.

Si les loisirs de votre municipalité vous intéressent, joignez-vous au Comité. Les nouveaux membres seront les bienvenus!

Merci

Randonnée aux flambeaux



La prochaine activité du comité des loisirs aura lieu le samedi 18 février prochain, dès 19 h 30. Ce sera notre traditionnelle marche aux flambeaux. Cette année, nous partirons de la salle de l'Âge d'or pour nous laisser guider par les flambeaux dans les beaux sentiers du boisé d'Yvon Potvin.

Au retour, le comité des loisirs vous recevra avec un petit café réconfortant, des jus, du chocolat chaud et des grignotines. Il y en aura autant pour les adultes que pour les jeunes. Des activités seront aussi de la partie et nous ferons un tirage spécial pour les enfants présents.

Nous vous attendons donc, en grand nombre, **à 19 h 30, le samedi 18 février en face de la salle de l'Âge d'or**. Soyez des nôtres pour cette soirée en plein air. Cette activité est gratuite et permet une rencontre amicale entre adultes et enfants. Une belle occasion de fraterniser et de s'amuser sainement.

Louise Hudon

Pour le comité des loisirs





Société d'Histoire
et de Généalogie
Lévrard-Becquet,
fondée en août 2002,
sur les bases de la
Seigneurie
Lévrard-Becquet;
elle se veut la mémoire
de nos ancêtres.

Société d'Histoire et de Généalogie Lévrard-Becquet

www.shglb.com info@shglb.com

La maison la plus ancienne de notre seigneurie

En 1772, il y eut concession officielle par Louis Guin, procureur de Charles-François Tarieu de Lanaudière, à Jean-Baptiste Lafond et Thérèse Pepin d'une terre de 4 arpents de front et de 40 arpents de profondeur, bornée en front par le fleuve Saint-Laurent, en arrière aux terres non concédées de la seconde concession, d'un côté par Alexis Pepin, frère de Thérèse et de l'autre aux héritiers de Paul Lécuyer.

Le 16 janvier 1793, à la requête de Jean-Baptiste Lafond, veuf de Thérèse Pepin, il y eut «*loyal inventaire et description de tous et chacun des biens meubles et immeubles, titres, papiers et argent* ». Cet inventaire fait partie du greffe du notaire Jean-Baptiste Badeaux.

Dans cet inventaire il y a description des immeubles ; d'abord une terre sise à Saint-Pierre, «*prenant par devant au fleuve St-Laurent, par derrière aux terres non concédées, au nord à Alexis Pepin et au sud à la veuve de Jean-Baptiste Lavigne et une **maison de pierre** de 33 pieds de long par 26 pieds de large, cheminée de pierre, planchers haut et bas, portes et châssis ferrés et vitres, une vieille GRANGE de 30 pieds de long par 20 pieds de large, couverte en paille, une ÉTABLE de 24 pieds de long par 20 pieds de large, couverte en paille. Sur cette terre, 24 arpents en superficie sont en culture.* »

D'après les limites de la propriété avec comme voisins immédiats la veuve de Jean-Baptiste Lavigne et Alexis Pepin, nous avons pu déterminer que cette maison de pierre était située sur le lot 120.

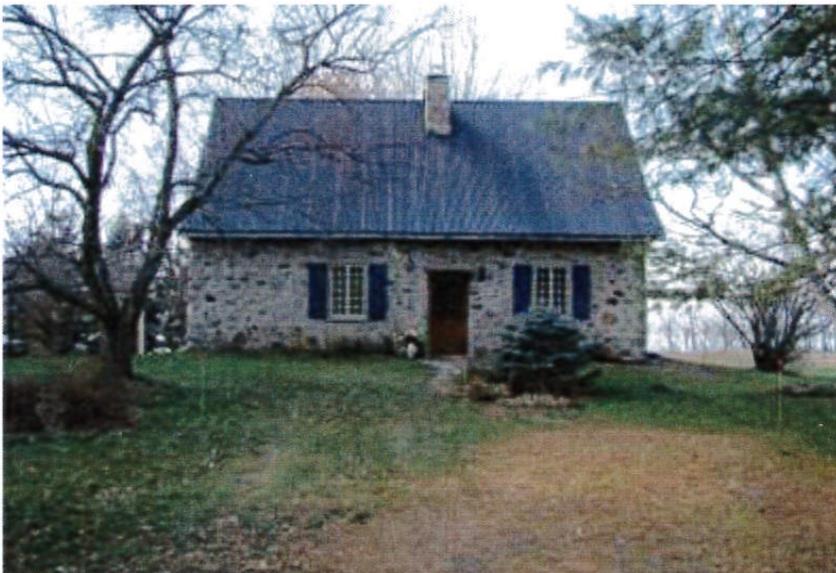
Elle fut donc construite entre la date de concession (1772) et la date de l'inventaire (1793). On pourrait supposer qu'elle fut érigée dans les jeunes années du couple Lafond-Pepin soit vers 1780, mais il s'agit de spéculations.

Nous avons visité cette maison, solidement bâtie de pierres, aux murs épais, aux ouvertures limitées, et elle est le témoin fidèle d'un style de construction propre à cette époque. En outre, les dimensions correspondent exactement à celles de la maison actuelle.

Dans tous les recensements consultés et autres documents décrivant les bâtisses et habitations on ne retrouve aucune autre mention de bâtiment de pierre dans ce secteur de la seigneurie.

Nous n'avons pas de détails sur le nom du maçon qui l'a érigée, même s'il existe probablement un contrat notarié à ce sujet. Jean-Baptiste Lafond en a été le premier propriétaire, et il faut signaler qu'il est l'ancêtre de tous les Lafond de notre région.

Cette habitation a connu bien des péripéties : vente par shérif, abandon, elle fut aussi utilisée pour abriter du matériel agricole. Elle a été rachetée en 1971 par les comédiens Lionel Villeneuve et Hélène Loïselle puis par Albert Millaire; elle a subi une restauration qui lui a redonné son cachet d'antan.



Elle est actuellement propriété de Nellie et Yannick Lacoste qui en prennent un soin jaloux.

Jocelyne Lafond, société d'histoire et de généalogie Lévrard-Becquet



PREMIER RÉPONDANT ST-PIERRE-LES- BECQUETS



Bonne et Heureuse Année à toute la Communauté!

L'équipe Pr comprenant 7 Pr en début d'année est passée à 4 Pr disponibles .
Ouf!

Je vous émetts les statistiques des dernières années :
Année 2012- 42 appels Année 2015- 70 appels
Année 2013- 62 Année 2016-100 appels
Année 2014- 81

Malheureusement, nous sommes dans l'impossibilité de répondre à tous les appels!

Il est très navrant d'attendre des services Pr qui ne peuvent se pointer en attendant les ambulanciers. Faute du manque de bénévoles!

Le besoin de bénévoles est éminent! Vous êtes intéressé? Appeler à la municipalité 819-263-2622 ou chez-moi (Gisèle)819-699-2546.

Pour les prospectus-Pr, entrevue-stage-rencontre, permettent de cibler les personnes qui se sentiront à l'aise et ayant le profil Pr souhaité.

En déc., 2 personnes passeront à l'étape « stage ». Elles iront sur les appels avec les Pr pour observer comment cela se passe. Je vous les présente : M. Paul Monfette et Mme Kathy Sauvé.

Des personnes peuvent découvrir une passion insoupçonnée et tandis que d'autres, pensent ne pas être aptes sans le savoir!

Dans l'équipe Pr, les intervenants restants, sont là depuis un grand nombre d'années. M. Denis Valois, Mme Anny Foley, Mme Marie-Eve Ouellette , M. Mario Demers et Mme Mariane Lemelin (disponibilité réduite).

Tant qu'à moi, parce que je suis atteinte de la SLA, je n'interviens plus depuis juillet dernier suite à une quinzaine d'années et plus d'interventions dans la communauté. Ça été pour moi, une grande passion!

Toutefois, je continue la gestion des Pr , aidée par l'équipe et mon conjoint!

Si je peux transmettre cette Passion à l'un de vous, appelez-moi,

On a besoin de volontaires !

Merci à vous!

Mme Gisèle Hébert Resp.Pr

FADOQ Saint-Pierre-les-Becquets

«Déjà février» ou «Enfin février»? C'est selon si on aime l'hiver ou pas. Comme le temps passe... Les secondes se bousculent et les activités aussi. Les bénévoles de votre club FADOQ s'efforcent de planifier des activités qui sauront vous plaire et vous faire oublier les inconvénients de l'hiver pendant quelques heures.

Après la messe, agrémentée des chants de notre magnifique chorale, le **souper de Noël** du mercredi 14 décembre a connu un franc succès : 85 personnes ont savouré un repas traditionnel des Fêtes préparé par Mario Grondin et se sont partagé 41 cadeaux grâce à nos généreux commanditaires que nous remercions chaleureusement. Encourageons-les en préférant leurs produits et services lors de nos achats/transactions.



Merci à :

Caisse Desjardins Gentilly-Lévrard-Rivière du Chêne, Jetté et Labarre et associés inc., Atelier Réjean Tétreault, Aux pousses fleuries, fleuriste et centre jardin, Céline Tanguay, orthothérapeute, Chaussures Maxime, Clinique chiropratique Les Becquets, Familiprix Lemay et Trottier, Clinique d'orthothérapie France Siméon, Garage Lavigne, Hippodrome de Trois-Rivières, La tomatérie - Saveurs cultivées, Les paniers P & P, Lou coiffure, Marché Métro Dubuc, Mario Grondin, traiteur, Papeterie du Sagittaire, Pharmacie A. Lauzière, A. Beudet et P. Guy, Restaurant Casse-croûte Le Relais, Restaurant Stratos de Gentilly et Sonia Sarrasin, notaire.

Concours JE GAGNE À RENOUELER MA CARTE FADOQ

À gagner 250 \$ d'épicerie à chaque mois et deux voyages tout inclus pour deux au Melià Jardines del Ray de Cayo Coco, une valeur totale de 8 600 \$.

Pour être admissible :

- Renouveler son adhésion FADOQ pendant la période du concours **ou**
- Détenir une carte FADOQ 24 mois qui expire entre septembre 2017 et août 2018.

Ce concours est en vigueur du 1er septembre 2016 au **31 août 2017**. Les règles de participation sont disponibles au **fadoq.ca**

Prochaines activités à inscrire dès maintenant à votre agenda :

- Bingo : les 10 février, 10 mars, 14 avril et 12 mai. Inscription au coût de 10 \$ qui vous donne droit à 9 cartes. Minimum 200 \$ pour la carte pleine.
- Visioconférence «Accompagner quelqu'un en fin de vie», le 9 février à 10 h. Gratuit.
- Dîner de la Saint-Valentin : le 15 février. Animation par Alain Durand en après-midi. 15 \$
- Dîner de cabane à sucre : Date et coût à déterminer, en mars.
- Activité de clôture : Souper et danse avec M. Rock Desharnais, le 17 mai, à 17 h 30. 15 \$

Assemblée générale annuelle (AGA) : Le 26 avril à 14 h 15. Collation. Gratuit.
- Tous les mercredis après-midi : Messe, bingo et cartes.
Les inscriptions, pour les repas, se font toujours auprès de Diane et Robert Jourdain,
819 263-2946 ou Pierrette Jacques, 819 263-0252. Soyez tous les bienvenus.

Quelques dossiers menés par la FADOQ provinciale

Nous avons reçu ces informations concernant des dossiers pilotés par la FADOQ provinciale.
Voici des extraits de ces communiqués :

Les résidents des CHSLD sont souvent condamnés à avaler à la vitesse de l'éclair (moins de six minutes svp !) des repas fait de patates en poudre, saucisse à hot dog sur lit de riz blanc minute et autres spaghettis noyés dans des sauces insipides.

On tente de nous convaincre que les CHSLD sont de véritables milieux de vie. Or le gouvernement ne consent que 2,14 \$ par repas. Et pour ajouter à ce triste menu, les coupures de personnel mènent à des comportements absolument intolérables, comme le «gavage» lors de l'aide aux repas. Ça n'a aucun sens.

Je rappelle que le plan alimentaire en CHSLD doit être considéré comme un plan sociomédical. La proposition lancée le 23 octobre consiste grosso modo à doubler le budget pour l'achat des aliments avec un investissement supplémentaire de 23 M\$. Comme on sait que la nutrition fait partie d'un continuum de soins adéquats, je crois tout simplement que c'est le prix à payer pour offrir un minimum de dignité aux 40 000 résidents des CHSLD. Maurice Dupont, président.

Gel des tarifs d'électricité. *Le réseau FADOQ exhorte la Régie de l'énergie à décréter un gel des tarifs d'électricité et à consentir un rabais à la clientèle la plus vulnérable. Le réseau insiste également pour que la notion de pauvreté énergétique, qui affecte plusieurs aînés, soit considérée dans les décisions de la Régie.*

Ces demandes sont contenues dans un mémoire présenté ce matin (3 novembre 2016) à la Régie de l'énergie dans le cadre de la demande tarifaire 2017-2018 d'Hydro-Québec. La Société d'État souhaite hausser de 1,6 % ses tarifs d'électricité pour l'ensemble de ses clients, sauf pour les clients industriels de grande puissance, pour lesquels la hausse demandée est de 1,1 %.

Au Québec, 6,2 % des ménages étaient sous le seuil de la pauvreté énergétique en 2013. Près de la moitié des aînés québécois de 65 ans et plus vivent sous le seuil de la pauvreté. Toute augmentation des tarifs d'électricité entraînerait une diminution de la qualité de vie de ces aînés.

Le Réseau FADOQ est d'avis que la Régie devrait permettre l'octroi d'un rabais tarifaire à la clientèle aînée. Si Hydro-Québec peut discriminer ses tarifs en fonction de certains types de clientèles, comme les clients industriels de grande puissance, elle peut aussi consentir un rabais aux plus vulnérables, basé sur le revenu des ménages. Au Québec, un aîné de 75 ans et plus sur deux a un revenu annuel de moins de 20 000 \$. Toute augmentation supplémentaire des tarifs d'électricité aurait des répercussions malheureuses. La Régie de l'Énergie doit tenir compte de cette réalité et se rendre à nos recommandations (la FADOQ), dans un souci d'équité et dans l'intérêt public. Caroline Bouchard et Bernard Blanchard, conseillers au réseau FADOQ.

Les aînés espèrent être entendus.

Pierrette Jacques, secr.

HORAIRE DES COLLECTES

AIDE-MÉMOIRE À CONSERVER

Horaires des collectes

du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017



RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE GESTION INTÉGRÉE
DES DÉCHETS
BÉCANCOUR-NICOLET-YAMASKA

3075, Nicolas-Perrot, bur. 201
Bécancour, G9H 3C1

Tél. : 819 294-2999
Télécopieur : 819 294-2966

www.rigidbny.com

aussi sur facebook 

NOUVEAU Quand vous mettez vos bacs au chemin (récupération et ordures), assurez-vous que les roues soient vers votre maison. *Merci!*

Ordures

Aux 2 semaines 6 mois par année :
OCTOBRE, NOVEMBRE, DÉCEMBRE,
JANVIER, FÉVRIER, MARS

À chaque semaine pour les autres
mois (avril à septembre)



Attention

AUX CENDRES CHAUDES

Afin d'éviter que votre bac s'enflamme ou pire, le camion d'ordures, veuillez laisser refroidir vos cendres au moins 7 jours dans un contenant de métal.

Ensuite, vous devez les mettre dans un sac avant de les mettre dans votre bac.

Récupération

À toutes les semaines
toute l'année

JOURNÉE DES COLLECTES PAR MUNICIPALITÉ

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Bécancour	Ste-Cécile-de-Lévrard	Aston-Jonction	La Visitation	Nicolet
Ste-Angèle-de-Laval	Ste-Sophie-de-Lévrard	Ste-Eulalie	Baie-du-Febvre	NOUVEAU Nicolet sera divisée en 2 à partir de la collecte des encombrants de mai + l'automne aux 2 semaines
Wôlinak	Manseau	St-Wenceslas	St-Zéphirin	
Précieux-Sang	Lemieux	Ste-Gertrude	St-Léonard-d'Aston	Boul. Louis-Frêchette vers le fleuve + ouest de la Rivière Nicolet (Nicolet sud) devient VERT
St-Grégoire	Ste-Marie-de-Blandford	St-Sylvere	Ste-Perpétue	
	(Lac Rose)	St-Célestin Paroisse	Ste-Monique	
	St-Pierre-les-Becquets	St-Célestin Village		Le reste demeure BLANC
	Gentilly	Grand St-Esprit		

CALENDRIER DES COLLECTES pour l'année 2017

POUR LES MUNICIPALITÉS EN BLANC	POUR LES MUNICIPALITÉS EN VERT
Les semaines débutant le :	Les semaines débutant le :
9 - 23 JANVIER	2 - 16 - 30 JANVIER
6 - 20 FÉVRIER	13 - 27 FÉVRIER
6 - 20 MARS	13 - 27 MARS
3 - 10 - 17 - 24 AVRIL	3 - 10 - 17 - 24 AVRIL
1 - 8 - 15 - 22 - 29 MAI	1 - 8 - 15 - 22 - 29 MAI
5 - 12 - 19 - 26 JUIN	5 - 12 - 19 - 26 JUIN
3 - 10 - 17 - 24 - 31 JUILLET	3 - 10 - 17 - 24 - 31 JUILLET
7 - 14 - 21 - 28 AOÛT	7 - 14 - 21 - 28 AOÛT
4 - 11 - 18 - 25 SEPTEMBRE	4 - 11 - 18 - 25 SEPTEMBRE
2 - 16 - 30 OCTOBRE	9 - 23 OCTOBRE
13 - 27 NOVEMBRE	6 - 20 NOVEMBRE
11 - 25 DÉCEMBRE	4 - 18 DÉCEMBRE

■ = Collecte des encombrants



Horaires des Fêtes

AUCUN CHANGEMENT

NOUVEAUX ARRIVANTS

MESSAGE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS!

La municipalité offre un service pour les nouveaux arrivants afin de bien vous accueillir.

Notre objectif est de faciliter votre intégration et de vous informer des services offerts par notre municipalité.

Si vous êtes arrivés depuis peu, **que vous soyez propriétaire ou locataire**, veuillez téléphoner au bureau municipal au 819 263-2622. C'est avec plaisir et courtoisie que l'on vous remettra un panier garni de produits du terroir, quelques laissez-passer pour l'aréna et la salle d'entraînement, de même qu'un bottin regroupant plusieurs services, commerces et organismes de St-Pierre et des environs.

Au nom du conseil municipal et de la municipalité, nous vous souhaitons **Bienvenue... chez vous!**

TRANSPORT DE PERSONNES



Horaire voyage vers Trois-Rivières

Année 2017				
Mois	Date		Mois	Date
Janvier	Pas de voyage		Juillet	Pas de voyage
Février	16		Août	Pas de voyage
Mars	16		Septembre	14
Avril	13		Octobre	12
Mai	11		Novembre	16
Juin	1		Décembre	14

Résidence Des-Jardins-les-Becquets

102, Narcisse-Beaudet

Saint-Pierre-les-Becquets, Qc

G0X 2Z0 819-263-2424



Sylvie Gauvin, directrice générale
residencejardinslesbecquets@gmail.com

*Quelques places de
disponibles...*

*Nous rachetons
votre bail!!!
Venez nous rencontrer!*

*À la Résidence, il fait bon y vivre !
Nous sommes à l'écoute des besoins des résidents et de leur famille;
Nous priorisons le maintien de l'autonomie,
en offrant une belle qualité de vie, dans un environnement
familial, sécuritaire, chaleureux et dynamique.
Vivre le moment présent!*

À la Résidence Des-Jardins-les-Becquets, que vous soyez une personne seule ou en couple, vous choisissez plus qu'un appartement, vous adoptez un rythme de vie unique qui allie confort, tranquillité et sécurité. Située au centre du village, voisin de la bibliothèque et de la salle de l'Âge d'or, à proximité de l'Église, Caisse populaire.

Personnel qualifié, présent 24h/7jours.

La résidence offre 46 appartements et 9 lits, sur 3 étages, ascenseur à tous les niveaux. Notre résidence est admissible au crédit pour maintien à domicile permettant l'accès à toutes les bourses.

Nous vous offrons une gamme variée de services inclus, contactez nous pour en connaître tous les détails.

NOUVEAU SECTEUR « AILE PROTHÉTIQUE » Places disponibles

Nous offrons 9 chambres pour personnes en **grande perte d'autonomie**, avec troubles cognitifs ou démences diverses. Un milieu de vie **sécurisé**, suivi médical rigoureux, avec aide à l'habillage, aide aux soins d'hygiène, aide aux déplacements, accompagnements et encadrement dans les activités de la vie quotidienne et domestique. Informez-vous, tarifs abordables et accessibles.

Pour vous accueillir Sylvie Gauvin, directrice générale 819-263-2424 ou 1-418-571-3200

Pensée du mois

*« Seul le changement bien planifié permet d'atteindre
le progrès; pourtant, on ne cesse de le craindre! »*





Fleuriste et Centre de Jardin

Arrangement floral pour toutes occasions (mariage, naissance, funérailles, bal des finissants, félicitations, st-Valentin ...)

Création avec des ballons : bouquet de ballons à l'hélium, décoration de salles avec montage de ballons avec ou sans structure

Chocolats belges

Boutique cadeaux

Distributeur des produits La Tomaterie de St-Pierre

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 17 h

Sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture



722 rg Ste-Agathe, Ste-Sophie-de-Lévrard

Tél. : 819 288-5680

Un citoyen poète : Clermont Paquin

Pour Gisèle Pépin (mère de Clermont Paquin)

Je cherche une clef. Je cherche la clef. Je suis dans une impasse.

La chambre est blanche, il y a 2 fenêtres. Un bip bip régulier sur un moniteur.

Dans le lit, il y a ma mère, inanimée. Ses cheveux de la même couleur que tout le reste. Sa respiration n'est pas régulière. À chaque arrêt, je m'étonne. La vie s'agrippe, persiste.

Je voudrais que ça cesse, qu'il y ait un passage vers quelque part. Il viendra, mais je ne sais pas quand.

En attendant, je parle à son âme. Elle m'apporte ses souvenirs, nos souvenirs.

Je fais le tour de sa vie, qui fut belle et parfois difficile.

Par le fait même, le tour aussi de la mienne. Une roue qui tourne, je m'en rend bien compte. Aujourd'hui, j'ai des petits enfants et demain je serai le plus âgé.

Vivre, laisser une trace, je ne sais pas. Le temps; les gens oublient, 2 ou 3 générations et plus rien. C'est sûr, il y a des histoires, on les enjolivera, leur donnera de l'importance. Il faut croire en quelque chose.

Entre moi et ma mère, il y a des lignes parallèles. C'est celle-là que je me souviendrai, et que je transmettrai.

Assis près d'elle, je lui chante les chansons qu'elle aimait.

Et quelque part, je sais qu'elle les entend!!

PUBLICITÉ



TU N'AS PAS DE MOYEN
DE TRANSPORT, MAIS TU
AS BESOIN DE SERVICES

GENTILLY

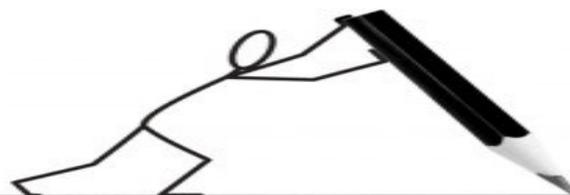
3689, boul. Bécancour, suite 4
(Québec) G9H 3W7

Tél.: 819 298-4752
Télec.: 819 298-4753
Sans frais : 1 888-296-4752

Un conseiller du
Carrefour jeunesse-
emploi peut se
déplacer pour te
rencontrer dans TA
municipalité



Avec la participation de :



DÉCOUVREZ COMMENT UN PLAN D'ACTION PERSONNALISÉ PEUT VOUS SIMPLIFIER LA VIE

Parlez-en à votre conseiller dès maintenant : 819 298-2844

Date limite pour cotiser au REER : 1^{er} mars 2017

Cotisez via AccèsD

- en téléphonant au 1 800 CAISSES
- en ligne au desjardins.com

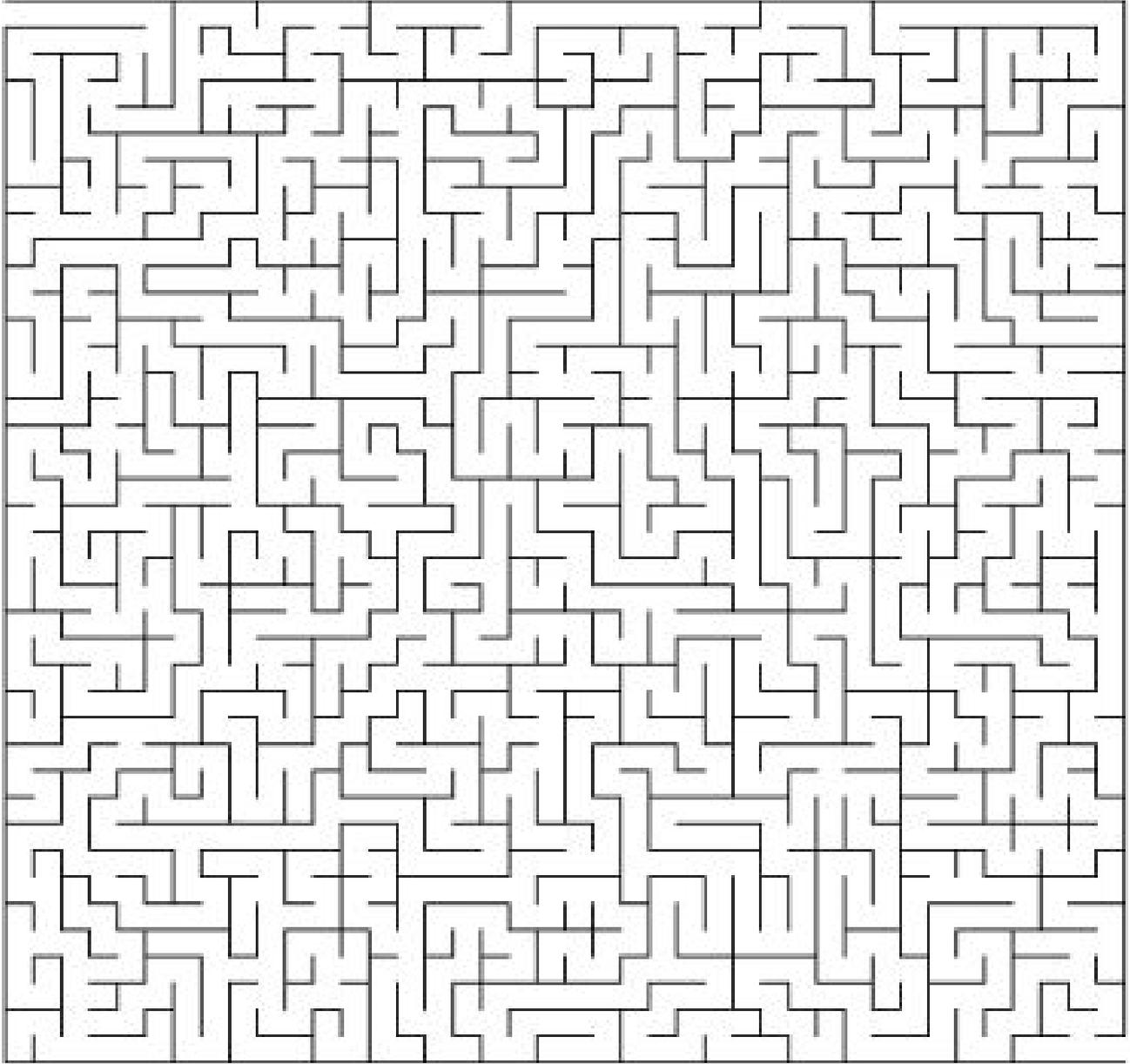


Desjardins

Caisse de Gentilly-Lévrard-
Rivière du Chêne

Informez-vous > desjardins.com/votreplandaction

Coopérer pour créer l'avenir



FÉVRIER 2017

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1 Dîner communautaire (CAB)	2	3	4
5	6	7 Séance du Conseil  	8	9	10	11
12	13	14 St-Valentin  	15	16 Transport des personnes 	17	18 Randonnée aux flambeaux (devant salle âge d'or) 19 h 30 
19	20	21  	22	23	24	25
26	27	28 				

MARS 2017

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1 Dîner communautaire (CAB)	2	3	4
5	6	7 Séance du Conseil /Collecte des encombrants  	8	9	10	11 Avance l'heure dans la nuit 
12	13	14 	15	16 Transport des personnes 	17	18
19	20 Printemps 	21  	22	23	24	25
26	27 Assemblée générale du Comité des Loisirs 19 h 30	28 	29	30	31	

SOUPER RECONNAISSANCE

Abbé Louis-Paul Deshaies

Samedi 11 février 2017

École secondaire Les Seigneuries

(Après la messe de 16 h 30)



Merci à Louis-Paul pour ses 30 années comme curé à Saint-Pierre; il fut aussi un confident et a joué un rôle de travailleur social.

Venez en grand nombre pour le remercier et lui souhaiter une belle retraite!

Billets en vente auprès des responsables d'organismes et au bureau municipal (819) 263-2622

Yves Tousignant, maire